

Avis de constitution

SOCIETE « ALK IMMOBILIER CONSULTING » en abrégé « ALK.IC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON  
LOIN DE CHEZ MISS ZAHUI, Lot 165, Ilot 1639

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALK IMMOBILIER CONSULTING »

en abrégé « ALK.IC »

Objet : TERRASSEMENT,  
OUVERTURE DE VOIE,  
POSE POTEAUX,  
GESTION IMMOBILIERE,  
CONSEILLER IMMOBILIER,  
ACQUISITION ET VENTE DE TERRAIN ET DE  
BATIMENT,  
LOTISSEMENT,  
CONSULTANCE IMMOBILIERE,  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON  
LOIN DE CHEZ MISS ZAHUI, Lot 165, Ilot 1639

Dirigeant(s) M KONE ALLAGNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03032 du 28/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17618/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

